

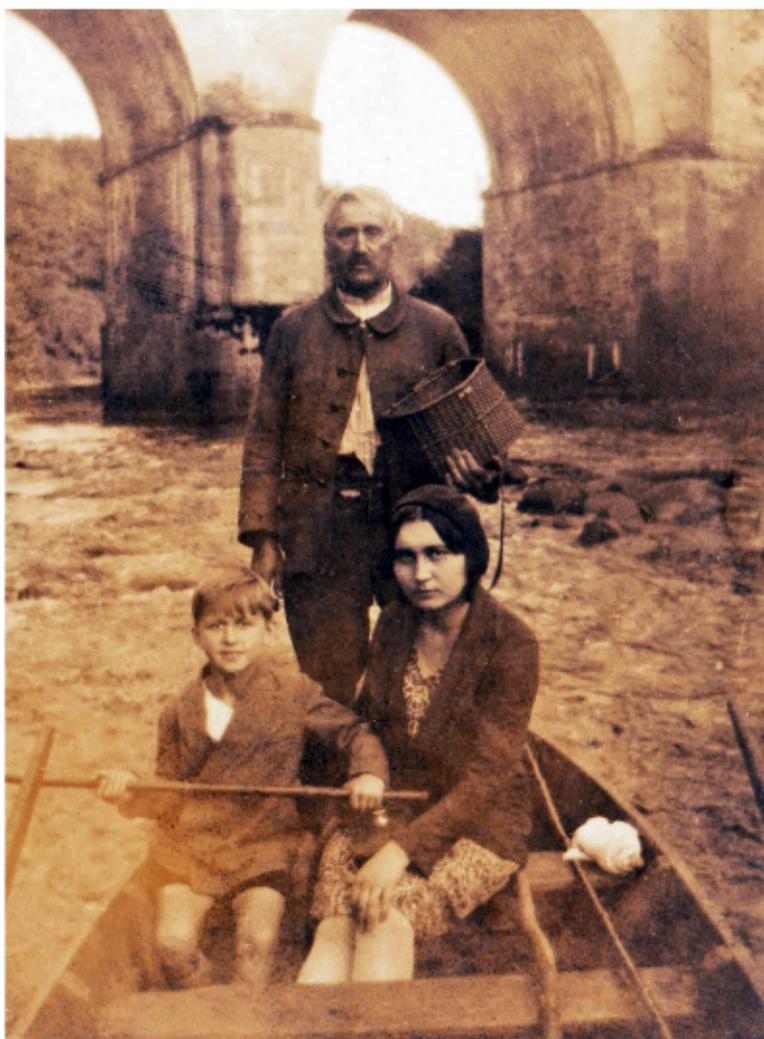
# Confluents



*le moulin du pont Charraud par Alfred Smith*

## Décembre 1920

C'était un beau mois de décembre, clair et glacé, la neige et le givre affleuraient sur les sols gelés. Un bon feu réchauffait la grande salle de la ferme de la Pérelle, et Papillon le chien restait couché à la limite des flammes.



Marie, grande mince et vive, les cheveux gris soigneusement dissimulés sous sa coiffe empesée, la robe noire protégée par son grand tablier blanc, confectionnait tartes et tourtes qui allaient être cuites dans le four à pain ouvrant sur l'âtre de la cuisine, à la suite des miches qui y doraient. Une délicieuse odeur chaude remplissait la maison.

Cependant Gédéon s'activait sur sa forge dans l'atelier, ardemment surveillé par sa petite fille Fernande, âgée de 7 ans.

Il ferrait sa jument Artémise à glace. Le matin même une merveilleuse nouvelle avait été apportée par le télégramme du facteur : un petit frère était né à La Souterraine.

Les grands parents et l'enfant ne se tenaient plus de joie, demain Gédéon attellerait Artémise à la voiture légère qu'il avait construite lui-même pour le mariage de son fils en 1910, et avec Fernande il ferait les 27 kilomètres qui séparaient Villard de La Souterraine pour aller voir le petit Louis.

Marie trouvait ce projet bien imprudent par un tel froid " - C'est bien loin, la petite va attraper du mal, vous risquez d'aller au fossé" ! Mais c'était trop beau la naissance de ce petit frère, le vieillard et l'enfant ne pouvaient attendre. La pauvre Marie, elle, devrait rester pour s'occuper des bêtes et s'angoisser à l'idée d'un accident...

Leur fils Fernand avait attendu longtemps pour avoir ce deuxième enfant, Fernande était née en 1912, deux ans avant la grande guerre.

Son premier souvenir d'enfant, c'était d'avoir pris le train pour aller voir son père rapatrié du front à l'hôpital de Guéret. A l'arrivée, elle était tout étonnée de le voir couché sur un matelas par terre, tous les lits et les espaces étant occupés par des soldats. Sa mère pleurait, le médecin était sombre. Fernand n'était pas blessé, mais son cœur, fragilisé depuis l'adolescence par un rhumatisme articulaire aigu, avait lâché devant la redoutable attaque du streptocoque pour lequel on n'avait pas encore les antibiotiques. Il ne pouvait plus se lever, parlait difficilement.

Mais jour après jour, sa volonté reprenait le dessus, et l'immense désir de revoir sa famille et sa terre l'aida à sortir de l'hôpital. Malgré cela, le jugement du médecin était sans appel : " - Vous n'élèverez pas votre fille, et vous devrez éviter tous les efforts physiques"

Comment vivre avec une telle épée de Damoclès au dessus de la tête ? De retour à la Pérelle, Fernand constata très vite qu'il ne pouvait plus effectuer les travaux de la ferme. Il devait renoncer à l'agriculture qui le passionnait. Mais il avait son baccalauréat, et était bon élève. Son sort lui paraissait enviable à côté de celui de ses anciens camarades qui tombaient les uns après les autres sur les champs de bataille. Il reprit ses livres, et réussit en candidat libre le concours d'entrée à l'école d'ingénieur agronome. A la suite de cela, on lui proposa un poste de professeur de physique-chimie et sciences naturelles à l'école primaire supérieure de La Souterraine. Il n'hésita pas longtemps pour accepter. Il pourrait rester dans sa chère Creuse, et n'aurait pas à migrer pour chercher son pain comme nombre de ses aïeux.

Son épouse désirait vivement un deuxième enfant, Fernand résistait, à quoi bon fabriquer un orphelin ? Mais il était toujours là,

aimait son métier de professeur et ses élèves, et un jour l'instinct de vie l'a emporté sur la raison et Louis fait son entrée dans le monde deux ans après la fin de "la Der des Der".

Le lendemain matin dès le lever du jour Artémise était attelée et Fernande qui avait bien peu dormi, recouverte des plus épaisses couches de vêtement possible. La voiture n'avait pas de capote, mais on glissait ses jambes sous une épaisse toile cirée qui protégeait du vent et de la pluie. Marie avait déposé une brique chaude sous les pieds de sa petite, et derrière dans un grand panier toutes les friandises pour sa belle-fille, et un solide encas pour le voyage.



Ils partirent en chantant en cœur « la Madelon ». Les sabots de la jument accompagnaient d'un claquement régulier sur le sol gelé. Dun le Paletreau, Colondannes, Saint Léger Bridereix... Dans les villages, les spectateurs étaient rares. La marseillaise, le chant du départ, le temps des cerises, la petite voix de Fernande devenait de plus en plus faible, ses mains s'engourdisaient « - Tapes les l'une contre l'autre », et le grand père toujours vaillant lui frictionnait les épaules, et lui racontait les parties de pêche qu'ils feraient tous les trois, au pont de l'Enfer.

Ils arrivaient à la Malcôte, la bien nommée ! Artémise glissait, commençait à hennir d'inquiétude et de lassitude. L'attelage faisait parfois de dangereuses embardées vers les champs. Gédéon descend, prend la jument par la bride, la flatte de la main, et lui parle doucement pour la calmer.

Il réussit à la faire repartir difficilement et marche à son côté sur une longue distance, presque jusqu'à Bridiers. Fernande a de plus en plus froid. Gédéon ne veut pas qu'elle marche, car il ne peut pas aider la jument et lui tenir la main. Elle ne pleure pas, elle serre les dents et pense au petit Louis. Le ciel est sombre, des corbeaux tournent dans les champs, et ils ne rencontrent pas âme qui vive. Cela fait quatre heures qu'ils sont partis.

Enfin la pente se fait moins raide, Gédéon peut à nouveau s'asseoir dans la voiture, Fernande se blottit contre lui, et ils peuvent avancer un peu plus vite, bientôt ils dépassent le donjon de Bridiers, et aperçoivent le clocher de La Souterraine. Ils sont accueillis par des exclamations de surprise et de plaisir. Fernand dételle la jument épuisée, la nourrit et la bouchonne dans les écuries de son propriétaire, jointives au petit logement qu'il loue.

Gédéon et Fernande découvrent un bébé au fin duvet blond, qui dort sagement dans son berceau, un vrai enfant Jésus. Cette nuit-là, ils dorment l'un contre l'autre, dans la petite chambre de Fernande, exposée au nord près de la

Sédelle, et sans chauffage... Mais ils ont le cœur bien chaud.

Le bébé sera un enfant calme et aimant, très attaché à sa sœur et à sa famille. Impressionné par les malaises fréquents de son père, il deviendra médecin. Il réussira si bien dans sa tâche qu'il parviendra à le faire vivre jusqu'à un âge avancé.

Moralité : Hommes de savoir, ne désespérez personne, vous n'êtes pas Dieu, et d'un grand mal peut naître de grands biens ».

Souvent en allant travailler et en parcourant bien à l'abri dans ma voiture, en vingt minutes, la route de La Souterraine, je repense à cette histoire, que ma mère m'a maintes fois racontée, jusqu'à son décès à l'âge de 96 ans, et qui reflète si bien l'évolution de nos vies.

**Liliane Chevallier**

**A VOIR... A VOIR... A VOIR... A**

**Une exposition à voir absolument**

***Cet été au musée d'Eguzon, Jean-Marc Ferrer, directeur de la maison d'édition "Les Ardents" à Limoges, organise une exposition de photographies anciennes de Crozant. Il va aussi réaliser un catalogue d'exposition avec ces photographies. ERICA a mis à la disposition de Jean-Marc Ferrer de nombreuses photographies, en particulier provenant de l'album de Edouard Papillon, que nous avons acquis pour l'association aux enchères chez Galateau à Guéret. Il y aura 2 extraordinaires photographies du site des ruines vers 1875, donc venez!***

## "Un crozantais royaliste dans la tourmente de la révolution"

Pierre Gadet, fils de Silvain Gadet et Marie Treigner, est né le 31 octobre 1734 au Mont Sarrasin, commune de Crozant. Comme il est intelligent et a de l'ambition, il monte à Paris où il se fait vite des relations dans les affaires. Le 10 octobre 1769, à 37 ans, il se marie avec Marie Anne Simon Brussel, puis il achète un fonds de commerce le 1er mai 1771. Le 25 juin de la même année, il loue des locaux à

Saint Germain des Prés. Le 20 décembre suivant, il entre à la Compagnie des Marchands. Trois ans après, le 17 décembre 1776, il achète une Maîtrise, (il n'y en a que quatre à Paris) ce qui lui permet de vendre toutes sortes de choses, sans restriction. Il est Maître Boursier et fournisseur de la Maison du Roi, ce qui lui fait fréquenter d'importantes personnalités.

En 1778, il assiste à la mort de Voltaire. Celui-ci demandait un prêtre et Gadet voulait satisfaire son désir, mais son entourage s'y est opposé, prétextant que ce serait renier son œuvre.

Gadet est un homme qui a réussi. Il a deux beaux enfants : Jacques, né en 1770 et Françoise née en 1772. Le 19 septembre 1787, il achète le domaine de La Font Martin au Marquis de Persan ; mais il a un grave souci : sa femme, Marie Anne, est très malade. C'est pourquoi, le 1er janvier 1789, il cède son affaire et ramène sa femme à La Font Martin. Elle y arrive pour y mourir le 29 janvier 1789.

Mais Gadet ne reste pas à La Font Martin ; il a deux enfants à établir ; Jacques, 19 ans et Françoise Anne, 17 ans.



Maximilien de Robespierre.

Or, la maison du Roi lui doit une forte somme d'argent. Pour ces raisons et bien que la révolution éclate dans l'année, Pierre Gadet rentre à Paris et mieux que cela, il va faire partie des conjurés, qui voyant que le Roi est prisonnier, et que sa vie est en danger, décident de le sauver.

Bonnet de Saint Pardoux qui a un bateau écrit à Gadet qu'il est capable de forcer le blocus anglais si la famille Royale monte à bord et qu'il fera : "la nique aux Anglais". Ce projet tombe à l'eau et les conjurés établissent un nouveau plan. Chacun se voit attribuer une

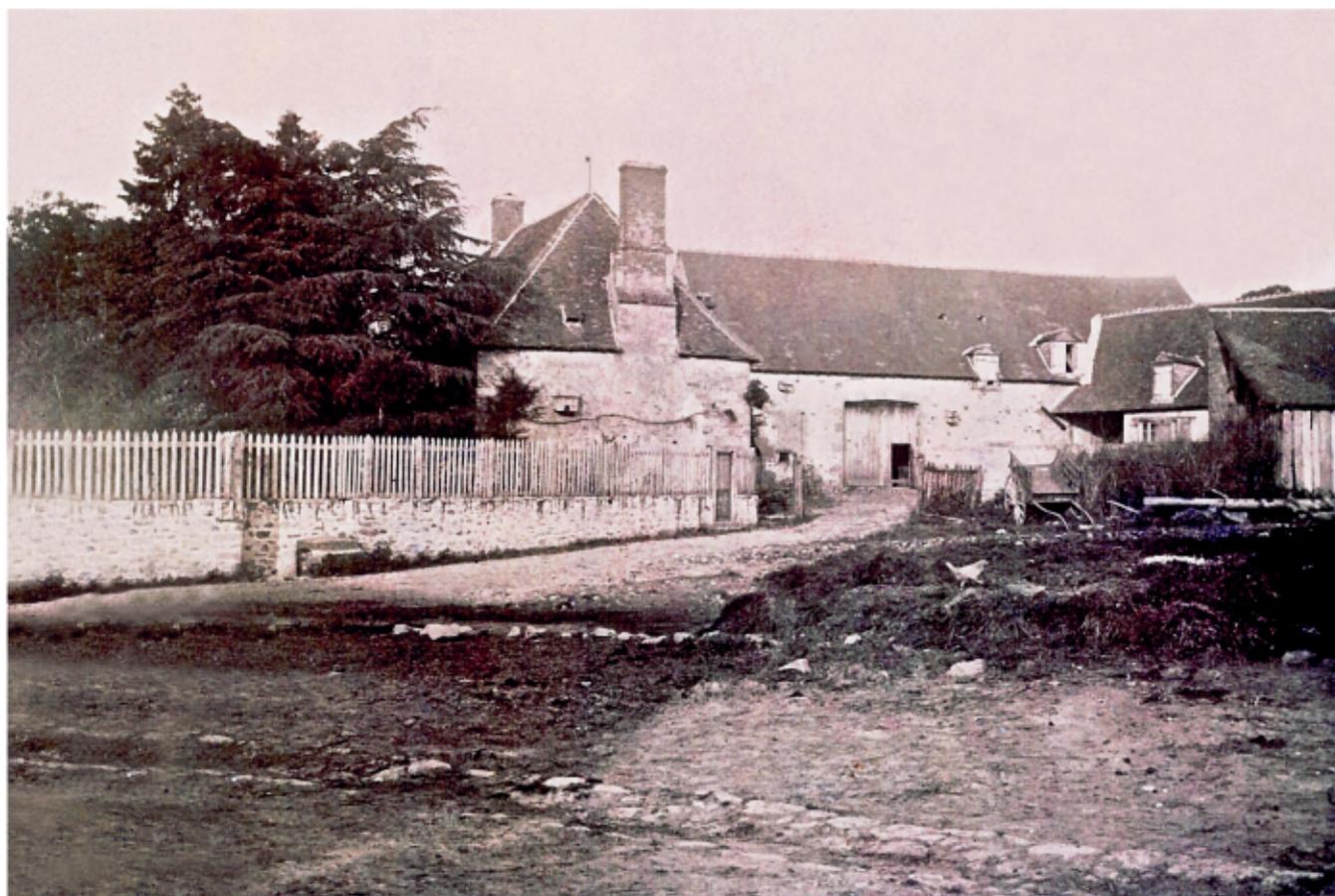
mission précise. Gadet est chargé de préparer les relais, c'est à dire faire en sorte qu'il y ait toujours des chevaux frais et que la diligence n'attende pas.

L'évasion fut fixée dans la nuit du 21 au 22 juin 1791. Tout alla bien jusqu'à Sainte Ménéhould où le fils du Maître de Poste, Drouet, crut reconnaître le Roi. On rattrapa la diligence à Varennes et là le Roi, trop imprudent, fut reconnu et ramené à Paris. L'évasion ayant échoué, les conjurés furent connus.

La maison Gadet fut cernée et Françoise emprisonnée. Jacques qui était à un cours de dessin est prévenu à temps et est hébergé pendant quelques jours chez des amis, mais désemparé, il part se réfugier en Creuse à La Font- Martin. Ne sachant plus que faire, il va à Guéret, s'engage comme soldat, et participe à des combats et blessé, mourra à l'hôpital de Metz le 3 prairial An II (22 mai 1794).

Bonnet de Saint Pardoux, quant à lui, se réfugie aux Indes où il est fait prisonnier par une tribu indienne qui est en guerre avec ses voisins. Ces combattants ayant constaté le courage de Bonnet, le mettent à leur tête et sont vainqueurs. En récompense, la Reine, veuve lui propose de l'épouser. Ce qu'il accepta. Il mourut sans postérité, laissant une très grosse fortune. Cependant la France l'ayant appris chercha à la récupérer.Elle fit paraître dans les journaux une annonce par laquelle elle offrait un million à celui qui pourrait prouver que Bonnet était français. Mais personne ne se présenta.

Mon grand-père n'avait pas gardé la correspondance avec Bonnet.



*La ferme de La Font-Martin à Dun le Palleteau - Creuse*

Pierre Gadet se cacha pendant un certain temps dans un souterrain. Mais l'angoisse de savoir sa fille en prison lui enleva toute prudence et il fut pris et incarcéré : l'un à Bicêtre, l'autre à La Roquette. Cependant les amis de Gadet ne restèrent pas inactifs ; ils gagnèrent à prix d'or une courtisane de Robespierre et préparèrent un parchemin sur lequel était écrit que la citoyenne Gadet avait des révélations très importantes à faire à Robespierre. Puis, un jour qu'il était en état d'ébriété, cette femme lui fit signer ce document qui allait faire ouvrir les portes de la prison à Françoise. Munis de ce laissez-passer les amis de Gadet s'en furent à la prison où elle était incarcérée. Mais alors que la prisonnière sortait, on guillotina un malheureux et du sang jaillit sur la robe de Françoise. Croyant alors qu'on voulait la faire assister à la mort de son père, elle s'évanouit. Lorsqu'elle revint à elle, un des libérateurs se pencha sur elle et lui dit de demander son père ; ce qu'elle fit. Alors, montrant la signature de Robespierre aux geôliers, ses sauveteurs se firent amener Gadet. Dès que le père et la fille furent réunis, on les fit monter dans une voiture fermée qui prit la direction de la sortie de la ville. Plusieurs postes les arrêtèrent, mais le parchemin muni de la signature de Robespierre servit de sauf-conduit. Après avoir franchi les fortifications, ils prirent la

direction de la Creuse et arrivèrent à La Font Martin le 09 mai 1792. Françoise était restée, onze mois en prison.



Françoise Anne Gadet fut demandée en mariage par Silvain Delafont, originaire du Grand Bourg. Son père lui fit comprendre qu'il serait heureux de la voir contracter ce mariage, parce qu'étant déjà âgé, il mourrait tranquille en lui sachant un protecteur. Françoise n'y mit qu'une condition : que son mariage soit béni par un prêtre, non jureur. Comme ces prêtres étaient obligés de se cacher, il en fallut chercher. Enfin, on trouva l'abbé Gauvin qui se cachait à La Quénrière et qui consentit à ce qu'on lui demandait. Ce qui n'était pas sans risque.

En effet, en 1797, la persécution avait repris de plus belle. Il fut donc convenu que la cérémonie se déroulerait dans une vieille tuilerie nous appartenant et désaffectée, en bordure de la forêt de Dun, sur la route de Maison Feyne. Le jour dit les

intéressés arrivèrent de différentes directions pour éviter d'être soupçonnés de complot. Les futurs mariés s'agenouillèrent, entourés par les assistants et le prêtre leur donna la bénédiction nuptiale. Puis, chacun s'en retourna par le chemin qu'il avait pris à l'aller. Un petit incident survint cependant : la mariée, en traversant un champ, perdit un soulier dans un borbier et son mari la ramena dans ses bras à La Font-Martin.

De ce mariage, naquirent trois enfants : Pierre, notre grand-père, né le 26 septembre 1798 (5 vendémiaire An VII) décédé à 90 ans le 25 mai 1888. Jeanne née le 1er octobre 1799 (9 thermidor An VIII) décédée 19 jours après. Et Jeanne Geneviève, née le 17 août 1800 (29 thermidor An VIII), mariée en septembre 1820 à Michel Dumont, propriétaire à Chatelus-Malvaleix et morte le 20 mai 1827 sans postérité. Pierre et Julie furent baptisés clandestinement dans une maison de Dun le 18 août 1800 par l'abbé Nichon.

*Pierre Gadet est décédé à La Font Martin le 31 octobre 1815 à l'âge de 81 ans. Sa femme Marie Anne Simon Brussel est décédée à La Font Martin le 28 janvier 1789 à l'âge de 57 ans.*

**Henri Delafont**

## Les terriers de Crozant et des Places

En 2010, à l'occasion de la fête médiévale, David Glomot, historien à l'université de Limoges <sup>1</sup> a donné une conférence intitulée : "Le paysage et la société entre Marche et Berry à la fin du Moyen-Age".

A cette occasion il a indiqué l'existence aux archives départementales de la Creuse de deux livres terriers, l'un pour la seigneurie de Crozant, l'autre pour celle des Places.

Nous avons consulté ces deux documents avec les références suivantes :

- cote 1J51 Seigneurie des Places, commune de Crozant 1505-1533.
- cote 1J134 Terrier de Crozant, fragment, 1 cahier extrait de la série B 1682.

Nous avons photographié l'intégralité du terrier de Crozant et des extraits de celui des Places. Le terrier de Crozant est déchiffrable avec difficulté. Celui des Places est indéchiffrable pour les personnes non formées.

### Mais qu'est-ce qu'un terrier ?

C'est un recueil d'actes, ou reconnaissances, passés devant notaire par les tenanciers du seigneur à une époque donnée. Par la reconnaissance, le tenancier reconnaît tenir en servitude du seigneur la ou les parcelles dont il est possesseur à titre précaire et lui devoir, tels cens ou servis annuel, ainsi que les lods ou milods en cas de mutation. La reconnaissance implique l'identification de la parcelle, par sa nature (terre, pré, bois, vigne, grange, habitation, etc..), par sa contenance (ici exprimée en "boisselées" et "septerées") par sa situation (paroisse, lieu-dit, rue, etc...) et ses confins désignés par les points cardinaux, à l'Orient, au Midy...) dont sont donnés également nature et possesseurs.

Nous ne possédons malheureusement pas de plans terriers, mais seulement les livres. Cependant c'est déjà une chance. A la Révolution, beaucoup de terriers, qui représentaient les droits féodaux, ont été détruits. Dans la nuit du 04 août 1789, l'Assemblée nationale déclare "détruire entièrement le régime féodal", mais distingue en fait entre les droits féodaux dont certains sont déclarés rachetables : ce sont justement eux qui figurent dans les terriers. Devant cette situation confuse qui provoque des troubles, le législateur décide finalement, le 17 juillet 1793, de supprimer toute trace de la féodalité. Les terriers déposés avant le 10 août devront être brûlés en présence du conseil général de la commune. A la suite des protestations de propriétaires, l'application de la loi pourra être suspendue jusqu'à l'établissement d'un cadastre.

Avant l'existence du cadastre créé par Napoléon 1er en 1807, les seuls plans ou récits permettant de connaître les propriétés sont donc les plans et livres terriers. (*d'après Wikipedia*).

<sup>1</sup> Agrégé d'histoire, docteur en histoire médiévale, Faculté des Lettres et Sciences Humaines de Limoges

Avec Ledit Seigneur Constitué, Sieur Henry  
Boutard Ville du Sire, Laudy,

Le 13e jour au Gref ad cedendum &  
Suzanne Ed de la Generalité de Rouen  
Signé Griffier



**L**es jourdhuy treiziesme Juin  
mil six cent quatrevingt deux, grand man  
de son Eglise par son no. Royal Comis par  
mond. Sieur de Putandant & Comis  
M. Henry Boutard Chevalier Sieur de Ville  
du Sire, & le autre d'uns fondesprocurator  
de me. yvred & Chambouard Chevalier  
Sieur de la plaine Justicier l'guson &  
d'atre d'plac. & Recus d'etree no. d'ausp. telle  
cy vis. l'ud att. du 23. may dernier l'g. de  
Sieur de Ville du Sire demourant aud. et  
Lui de Ville du Sire parois de Sieur  
de Sire, lequel nous a die le delat. que ledit  
Sieur de la plaine & d'op. & poss. de sonat  
aluy font par d'effine levard malin. & par  
al' d'plac. no. Royal d'lguson le neufiesme de  
1675. d'au. le village & territoire de Josne parois de  
Crozant, avec Jean yvred, & l'uy qui l'ont  
de Jacques Sire, Jean Sotage, Gaspard le alex. &  
de gonilhon, & d'atres & Reconnoiss. de d'heritage  
mentionnés, le Reconnoiss. de l'ancien terrie  
de l'au. 130. Sav. marquer Coston, le d'ryquel  
ledit Sieur de la chaudiere d'off. & Scauotue  
miston, de la motie d'ine Grange Bouste ay aille  
Tenau. l'ensemble, Joignau d'oviem al' maison de  
m. Jean potage, de mid. la grange de Jean yvred  
d'ou. d'ant le d'ire le fann al' d'ud. Village  
au pou. de op. les, plus l'uy ou se appelle de son. les  
Coutume d'ux d'off. l'ud. & Joignau d'oviem le  
Chemin tendant d'ud. Village au moulin.



Page extraite du terrier de Crozant datée du 13 juin 1682

### **Essai de déchiffrement :**

*"Aujourd'hui huy, treizième juin mil six cent quatre vint deux, par devant nous Jean xxx notaire royal commis par Monseigneur l'Intendant a comparu Mr henry Bertrand chavaillier seigneur de Ville Bussière et autres lieux(...) fondé procuration (...) Pierre de Chamborrand chevaillier seigneur de la Clavière (...) Eguzon et autres places (...) Déroit notaire au Chatellei.) en date du 23 mai dernier lequel dit (...) seigneur de Ville Bussière demeurant au dit lieu de Ville Bussière paroisse de Viguier en Berry lequel nous a dit et déclaré que le dit seigneur de la Clavière est proprétaire et possède par donation à luy faite par défunt Léonard Malinière par devant Alassaunnière notaire royal à Eguzon le neuvième décembre 1674 dans le village et territoire de Josnon paroisse de Crozant avec Jean Pinard, Sylvaine Guihon femme de Jacques Pinard, Jean Pertuzer (?), Gaspard et Alexandre De Gonilhon autres reconnaissances des héritages mentionnés et reconnus en l'ancien terrier de l'an 1460 par marquet Certon (...) lesquels le dit seigneur de la Clavière possède et (...) d'une maison, de la moitié d'une grange couverte à paille tenant ensemble joignant d'orient à la maison de Me Jean Pertuzer, de midy la grange de Jean Pinard, d'occident et bise le chemin allant du dit village au pont des Joles. Plus une ouche appelé des ouches contenant deux boisselées et joignant d'orient le chemin tendant du dit village au moulin." (déchiffrage complété par Huguette Lasnier)*

*D. Glomot, dans sa conférence, nous a expliqué comment il pouvait être intéressant de comparer ces données à celles du cadastre napoléonien (pour Crozant, 1825), selon une méthode dite régressive permettant de retrouver, au moins en partie, l'état du paysage à la fin du Moyen-Age<sup>2</sup>.*

### **Huguette Lasnier remarque :**

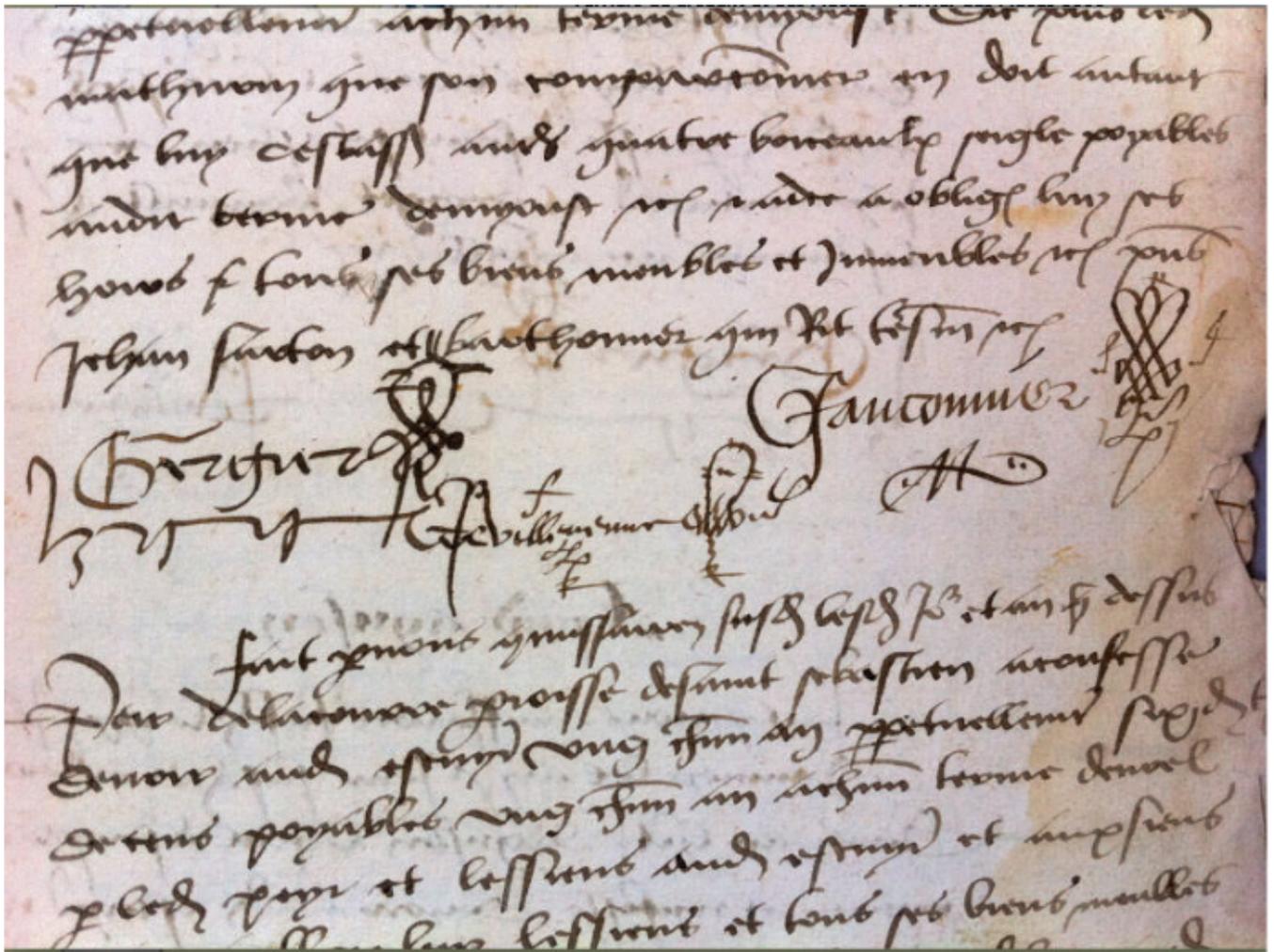
*- il existait un péage à Josnon en 1410 (des parcelles s'appelaient le "piage") ; on pourrait supposer un passage sur la rivière.*

*- le moulin de Josnon ne figure pas sur la carte de Cassini. On possédait une date de 1737, mais le terrier donne la preuve qu'il existait un moulin au XVII ème siècle.*



Moulin de Josnon

<sup>2</sup> David Glomot, "le traitement des terriers médiévaux de Haute-Marche à l'aide de SIG", Géocarrefour, VI. 85/1, 2010, (en ligne le 02 juin 2010. URL : <http://geocarefour.revues.org/index7680.html>)



Page extraite du terrier des Places (1505-1533).

Dans l'impossibilité de lire la moindre ligne de cette belle écriture, nous n'en avons pas moins apprécié les signatures ornées de "sceaux" manuscrits.

Huguette Lasnier nous propose :

- ligne 2 (...) "par comparaison on doit autant"
- ligne 3 (...) "quatre boisseaux de seigle payables"

Pour conclure, l'intérêt de ces documents mériterait que de bonnes volontés se penchent sur eux pour les déchiffrer et voir quelle exploitation nous pourrions en faire. Nous tenons à disposition de qui le souhaite le terrier de Crozant numérisé (74 pages au format JPEG). Celui des Places n'a pas été numérisé totalement étant donné le peu de probabilité de pouvoir le déchiffrer. L'association pourrait peut-être proposer une étude de ces documents à des étudiants de Mr Glomot à l'Université de Limoges.

**Gisèle, Roland et Philippe Hirou**

# VES...BREVES...BREVES...BRE

En 2012 parution de plusieurs ouvrages que tout amoureux de Crozant se doit d'avoir dans sa bibliothèque :

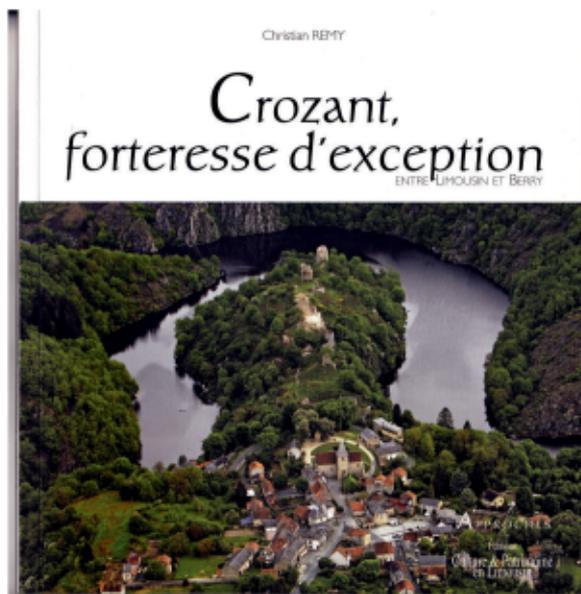
"*Impressionnisme et post impressionnisme dans la vallée de la Creuse*"

**Christophe Rameix**

ed. *Christian Pirot*

"*Trésors du patrimoine en pays dunois*"

**Serge et Elodie Petit**



"*Crozant forteresse d'exception*"

**Christian Remy**

éd. *Culture & Patrimoine en Limousin*

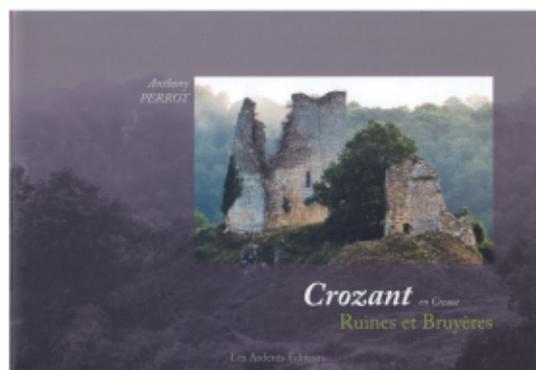
(qui fait le tour des connaissances actuelles sur le château).

"*Crozant en Creuse Ruines et Bruyères*"

**Anthony Perrot**

éd. *Les Ardents Editeurs*

(un bel ouvrage photographique)



Radeau d'Automne  
**NILS-UDO**

commande publique

"*Radeau d'Automne*"

**Nils-Udo**

(Depuis le 10 novembre 2012 un drôle de radeau flotte sur la Creuse.. Il s'agit d'une oeuvre éphémère de Nils-Udo, très éphémère d'ailleurs puisque les grandes eaux de la Sédelle hivernale l'ont dangereusement incliné et ont provoqué son remorquage pour remise en état à Chambon. Cette commande publique du ministère de la culture et de la communication soutenue par la région Centre et la région Limousin a quand même coûté la bagatelle de 85 000.00 euros, alors allez sur le rocher des Fileuses l'admirer avant qu'il ne soit trop tard !



# EVES...BREVES...BREVES...BR

## Flore des Ruines de Crozant

L'éperon des Ruines présente un intérêt botanique certain...

D'une part, la région de Crozant, socle granitique acide, entouré de micaschistes, est peu favorable aux plantes calcicoles que nous trouvons dans l'Indre à une quinzaine de kilomètres de notre commune.

Or, le site des Ruines nous permet de rencontrer des plantes qui ont bénéficié d'un apport exceptionnel de chaux, dû à l'écroulement des tours et remparts, modifiant le PH du sol et permettant l'implantation de variétés rares en Creuse et en Limousin (Bassin de Brive exclu).

D'autre part on trouve des plantes de sol neutre ou acide, parfois rares ou inexistantes ailleurs dans notre commune. On constate également que la végétation se développe un peu plus tôt qu'ailleurs au printemps... La masse d'eau qui les entoure régule-t-elle un peu les écarts de température ? Et les rochers emmagasinent-ils les premières chaleurs ? Je ne saurais l'affirmer...



*L'épiaire d'Allemagne*

La presque totalité des espèces sont des plantes thermophiles de pelouses sèches, talus, rocailles, friches sableuses.

### Plantes de terrains plutôt calcaires :

- L'épiaire d'Allemagne
- La giroflée des murailles
- l'inule conyse
- la luzerne naine
- l'orchis bouc
- l'origan commun
- l'œillet prolifère
- la potentille printanière
- le réséda jaunâtre
- le saxifrage à trois doigts
- la scabieuse colombar
- le torilis des champs

### Plantes de terrains neutres ou acides :

- l'ailante
- la bugrane épineuse
- la campanule étalée
- le gaillet jaune
- le genêt purgatif

# lore...flore...flore...Flor



*les vipérines*

*l'orchis bouc*

- la jonquille
- le marrube commun
- le myosotis discolore
- l'œillet velu
- l'onoporde à feuille d'acanthé
- la petite pimprenelle
- le saxifrage granulé
- la tillée mousse
- la vipérine commune.

L'épiaire d'Allemagne	: seul site en Limousin
L'orchis bouc	: seul site en Creuse
Le saxifrage à trois doigts	: 5 sites en Creuse
L'ailante	: 4 sites en Creuse
Le marrube commun	: 3 sites en Creuse, 4 en Limousin
L'onoporde	: 3 sites en Limousin

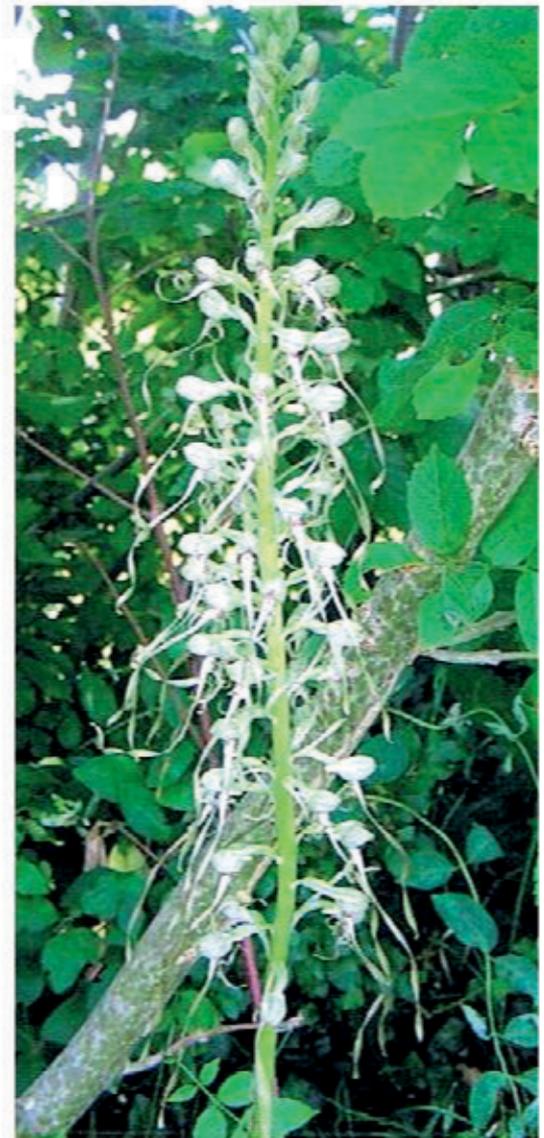
**Références** : Atlas de la Flore vasculaire du Limousin - 2001

Les travaux effectués dans les Ruines ont dégagé certains espaces propices à l'apparition d'espèces de lumière, mais les bouleversements de terrain en ont aussi fait disparaître... ; il faudra attendre que l'équilibre se rétablisse.

Le fauchage du site en début d'été sur les plantes en fleurs rend difficile les possibilités de reproduction par graines.

Les qualités de ce site méritent qu'on le préserve.

**P.B.**



# lore...flore...flore...Flor

# ASSOCIATION...VIE...ASSOCI

## Vie de l'association

Le chemin de randonnée Pont Charraud, croix des Rabines, Crozant a été dégagé aux frais de l'association en avril. Des bottes sont conseillées pour l'emprunter car il peut se transformer en borbier ou en ruisseau selon la saison...



En juin, sous le soleil printanier, Simone Gorsic, nous a fait découvrir la riche flore du ruisseau du village du Bosquin, avec nos amis de l'association du jardin de la Sédelle. Des habitants nous ont généreusement accueillis dans leur très joli jardin pour l'apéritif à l'issue de la promenade.

Les membres de ERICA ont aussi largement participé à la fête médiévale du 09 août 2012 : aide au montage et démontage des installations, participation à l'accueil, à la mission restauration, à la location des costumes. Bruno et Lydie Delile et leurs enfants ont assuré et coordonné comme en 2011 l'animation équestre. Tout s'est bien passé.

Pierre Barbaud nous a montré des plantes spécifiques à la flore de l'éperon des ruines. Nous avons particulièrement admiré les vipérines bleues et l'orchis bouc. Tout cela "In extremis" car une semaine plus tard le nettoyage du site avait fait table rase de toutes ces particularités...

La lande de bruyère a été entretenue à l'automne par l'association d'insertion habituelle pour la dernière année de notre contrat avec Natura 2000 dans le cadre du programme "leader".



# VIE...ASSOCIATION...VIE...AS



*Entrée de Crozant - photo de Edouard Papillon vers 1880*



*une rue de Crozant*

# Arthur et le chemin des Chevaliers

Au petit matin, un jour d'avril 1199, quatre cavaliers, menant par la bride deux mulets lourdement chargés, quittèrent la forteresse de Crozant. Ils traversèrent en silence le village encore endormi. Arrivés à la croix de granit qui marque l'entrée du chemin de la Rigot ils s'arrêtèrent. (Le chemin, à la suite des événements que nous allons relater, sera appelé le Chemin des Chevaliers). Celui qui semblait être le chef se retourna et s'adressa au plus jeune qui fermait la marche :

- " Arthur, tu restes ici, veille à ce qu'aucun des autres ne nous suive, je compte sur toi"

- " ils ne vous suivront pas. Parole de chevalier" répondit Arthur.

Il suivit du regard les cavaliers qui s'éloignaient dans le chemin.

Beaucoup de questions se sont posées sur ces chevaliers. Il semble qu'en cette année 1199 où Jean Sans Terre se préparait à céder la Marche aux Lusignan, ils étaient chargés d'emporter à Londres, pour les remettre au roi, le trésor de Crozant et les archives de la forteresse ; ils devaient se méfier des espions de Philippe-Auguste.

Que se passa-t-il ensuite ? Beaucoup de bruits ont couru (les bruits courent souvent...) !

La Mémé qui gardait son troupeau sur son rocher surplombant la Creuse les vit arriver. Effrayée, elle tenta de rassembler ses bêtes. Elle poussa le cri rituel " Brr ! Brr ! Brr !" Mais les brebis qui venaient d'arriver au pâturage refusèrent d'obéir. " Brr, Brr " ! Répéta la Mémé, ses deux chiens se mirent à aboyer, le troupeau à bêler. La Roche de l'Echo, située sur l'autre rive, en amont, répéta cris, aboiements et bêlements. Dans la vallée roulaient un vacarme assourdissant du Rocher de la Mémé à la Roche de l'Echo, de la Roche de l'Echo au rocher de la Mémé..

Qu'arriva-t-il alors ?

Jusqu'à la fin de ses jours, la Mémé alla répétant :

- " I l'ai vo-ye, i l'ai vo-ye, cueum'i vous va-ye" !

Qui prétendait-elle avoir vu ? Le diable ! Le diable qui entraînait dans la rivière grossie par les eaux de mars, cavaliers, montures, mulets et chargement.

Quant à Arthur, fidèle à la parole donnée, il surveilla l'entrée du chemin. Bientôt son cheval s'en était allé paître dans l'ouche de la Magine et chez la Quèque. Peu-à-peu, Arthur se désincarna, mais il est toujours là. La lance au poing, bien protégé par son boudier, il garde l'entrée du Chemin des Chevaliers.

**Huguette Lasnier**

# Confluents



*photo du moulin du pont Charraud prise par Edouard Papillon vers 1880*

**Semestriel tiré à 150 exemplaires**

## **Comité de Rédaction**

Paul Chaput - Liliane Chevallier  
Gisèle & Roland Hirou - Huguette Lasnier

**E.R.I.C.A. - Le Bourg - 23160  
CROZANT**

tel : 05 55 89 82 83

